

ARRETÉ DU MAIRE D'ORLÉANS

LE MAIRE DE LA VILLE D'ORLÉANS

20320AISM200

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la loi n°83-634 du 13.07.1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n°84-53 du 26.01.1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;
Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois ci-dessous énumérés ;
Vu la délibération du conseil métropolitain n° 24 du 8 juillet 2021 fixant les ratios des promotions ;
Vu l'arrêté fixant les Lignes Directrices de Gestion relatives au volet 2 : la carrière, les promotions et la valorisation des parcours, à compter du 1er janvier 2021 ;
Vu le tableau des effectifs de la Ville d'Orléans en ce qui concerne les emplois :

Catégorie C

◆ Agent de maîtrise

Vu l'avis émis lors de l'instance des Promotions le 3 septembre 2021 ;
Considérant que les agents ci-après désignés remplissent les conditions statutaires ;
Sur la proposition de Madame la Directrice Générale des Services :

ARRETE

ARTICLE PREMIER - Il a été procédé au titre de l'année 2021 à l'établissement de la liste d'aptitude aux grades suivants :

Catégorie C

◆ Agent de maîtrise

ARTICLE 2 - Sont inscrits sur la liste d'aptitude les agents dont les noms figurent sur le tableau annexé.

ARTICLE 3 - Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Signé numériquement
à Orléans, le vendredi 24 septembre 2021
Pour le Maire et par délégation,

L'Adjointe au Maire



Isabelle RASTOUL

Parvenu à la Préfecture du Loiret le :

Envoyé en préfecture le 27/09/2021

Reçu en préfecture le 27/09/2021

Affiché le

ID : 045-214502346-20210924-20320AISM200-AR

MAIRIE D'ORLEANS

**LISTE D'APTITUDE AU GRADE
AGENT DE MAITRISE
ETABLIE AU TITRE DE L'ANNEE 2021**

Décret n°88-547 du 06.05.1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux

Nom - Prénom	Grade	Date de naissance
AUBEL Benjamin	Adjoint technique principal de 2ème classe	06/05/2021
PIRES David	Adjoint technique principal de 1ère classe	30/09/1975